



# LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE

## SUISSE

**ABONNEMENTS**  
Un an . . . . . Fr. 6.— Six mois . . . . . Fr. 3.—  
Suisse . . . . . Fr. 6.— Union postale » 12.— » 6.—  
Les abonnements étrangers se paient d'avance.

Paraissant le Mercredi et le Samedi à la Chaux-de-Fonds  
On s'abonne à tous les bureaux de poste.

**ANNONCES**  
suisse 20 ct., offres et demandes de place 10 ct. la ligne, étrangères 25 centimes la ligne  
Les annonces se paient d'avance

Organe de la Chambre suisse de l'Horlogerie, des Chambres de commerce, des Bureaux de contrôle et des Syndicats professionnels.

Les Consulats suisses à l'étranger reçoivent le journal

Bureau des Annonces : HAASENSTEIN & VOGLER, 49, rue Léopold Robert, LA CHAUX-DE-FONDS et succursales en Suisse et à l'étranger

### La Fédération industrielle des ouvriers horlogers

On sait que de grands efforts sont tentés, dans les milieux ouvriers de l'horlogerie, pour grouper les syndicats existants dans une Fédération industrielle, qui centraliserait leur action, tout en leur laissant une certaine autonomie pour les questions qui intéressent plus particulièrement chacun d'eux.

Cette centralisation aurait pour but principal d'unir les forces ouvrières, en vue des luttes futures qu'elles auraient à soutenir contre le patronat organisé. C'est donc un organisme tout à la fois offensif et défensif que l'on voudrait créer.

La *Solidarité horlogère* nous donne, dans l'un de ses derniers numéros, quelques-uns des arguments que l'on invoque pour et contre la fusion des groupements qui existent actuellement.

Les centralistes exposent comme suit, ce qu'ils envisagent être une nécessité.

« Il est temps que nous cherchions enfin à résumer ce qui vaut la peine d'être dit au sujet de la Fédération industrielle.

« Dès l'abord, nous pensons pouvoir déclarer qu'elle s'impose.

« Elle n'est pas le fruit du travail plus ou moins heureux de quelques-uns d'entre nous. Elle se dégage des faits comme une nécessité.

« Il la faut pour contrebalancer la puissance très grande que possède le patronat organisé, soutenu par les forces gouvernementales, par la puissance financière, et par les valeurs intellectuelles qu'il peut s'attacher.

« Il la faut, parce que devant la concentration industrielle fatale, inéluctable, s'opérant déjà sous nos yeux et devant certainement s'accroître rapidement, les résistances corporatives sont insuffisantes.

« Il la faut donc pour sauvegarder la vie syndicale menacée dans son existence même par deux dangers sérieux.

« Il la faut pour donner aux forces ouvrières — indépendamment des moyens d'action qui, eux, dépendent des circonstances — l'unité, la cohésion et la clarté, qui seules peuvent la rendre victorieuse.

« Il la faut, parce que c'est l'unique moyen d'empêcher nos malheureuses petites fédérations d'aller définitivement à la ruine. Au congrès des comités centraux de dimanche, ce fut remarquable de voir que les petites fédérations étaient cel-

les qui tenaient le plus à voir se réaliser au plus tôt la Fédération industrielle.

« Il la faut pour mettre un frein à l'exportation de l'horlogerie et pour travailler à organiser les ouvriers étrangers, afin qu'on ne jette pas sur le marché mondial de la montre des milliers de forces nouvelles, alors qu'il y en a trop déjà.

« Il la faut pour ne pas laisser déséquilibrer dangereusement les forces productives par l'introduction trop brusque de la machine.

« Il la faut pour mille raisons dont une des plus importantes est celle-ci : l'éducation syndicale. Indiquer un but précis, le poursuivre avec des méthodes sérieuses, placer les syndiqués dans un cadre suffisamment fort pour qu'ils aient confiance, obtenir des améliorations, gages de l'efficacité de l'organisation, telles nous paraissent être les indispensables conditions pour que le syndiqué comprenne ce qu'on lui demande, sache où on va et comment on y va, pour qu'il devienne ainsi un élément actif dont l'action contribue à augmenter la force générale et non à l'enlever. »

L'auteur de l'article de la *Solidarité*, passe en revue les principaux griefs, au nombre d'une dizaine, de ceux qui cherchent à s'opposer à la concentration. Voici ce qu'il dit du dit contrat collectif et des « mouvements spontanés ».

— On nous a reproché de chercher à pactiser avec le patronat au moyen du contrat collectif.

Le patronat détient aujourd'hui les sources de la vie. Il faut fatalement que tout producteur privé de ses moyens de production, pactise avec lui pour vivre. Ce que doit faire le travailleur individuel, doivent aussi le faire les organisations.

L'essentiel est que cela nous fortifie et affaiblisse l'adversaire. Le contrat collectif n'est pas toujours bon : il peut être excellent.

Aujourd'hui, le patronat s'y oppose plutôt et certaines fédérations patronales s'y refusent.

— On nous a reproché d'empêcher les mouvements spontanés.

Camarades, examinez donc dans l'industrie horlogère comment ont été lancés les mouvements qui ont abouti à une débâcle. Vous verrez alors s'il vaut la peine de renoncer à une systématisation intelligente de nos luttes, pour sauver le principe des « mouvements spontanés ! »

Au-dessus de l'idée de quelques-uns, d'un groupe, il y a l'idée et la responsabilité de l'ensemble des travailleurs de la montre. Un mouvement spontané risque de méconnaître cette responsabilité générale.

D'ailleurs, un central ne s'avisera de retenir un mouvement qu'en des cas extrêmes. Cela se comprend, parce qu'il faut intensifier la vie intérieure. Mais il peut arriver qu'il l'empêche et il faut qu'il puisse avoir ce droit pour empêcher une fausse manœuvre et éviter un danger.

La pratique de nos camarades de la Suisse orientale nous montre les choses ainsi.

La thèse opposée, est développée par un correspondant adversaire de la centralisation. Il dit entre autre :

« Pour mon compte, je pense que les mêmes causes produisent les mêmes effets et j'aurais mille preuves à l'appui. Dans la méthode allemande surtout, où le centralisme étouffe toute action et où le syndiqué n'est qu'un outil dans les mains de tous les avocassiers et plumitifs ratés qui se sont faufilés dans les rangs du prolétariat allemand, la volonté d'en-bas a une tendance à s'affirmer de plus en plus, dites-vous ! tant mieux, je le souhaite, je le crois aussi, et j'espère bien que cette volonté d'en-bas s'affirmera en rejetant le projet centraliste et en renvoyant avec son pied au bas du dos ceux qui veulent la diriger, la canaliser. Et si le centralisme réclame l'effort de chacun, pourquoi alors faut-il des gens avec de forts appointements à la tête des groupements ouvriers. De deux choses l'une, ou bien les ouvriers sont incapables de gérer leurs propres affaires et il faut qu'ils délèguent leur puissance, ou bien ils feraient leurs affaires eux-mêmes.

« Un groupement d'ouvriers peut parfaitement exister et prospérer et lutter sans déléguer son pouvoir. Plus les individus sont conscients et moins ils acceptent le système de délégation. C'est par les délégations que s'en va peu à peu la dignité des organisations. Je souhaite à tout partisan sincère des délégations d'aller eux-mêmes pour en faire l'expérience. Ils sortiront de ces conciliabules avec les ennemis de classe, profondément écoeurés ; bien des camarades pourraient ici raconter leurs impressions et pourtant ce système de délégation est employé journellement par les soi-disant fortes organisations. Vous me demandez ce qu'est une organisation où le pouvoir ne se délègue pas ? mais ! tous les groupements de lutte qui procédaient avec l'ennemi par ultimatum. Est-ce que les révolutionnaires de 93 envoyaient continuellement des délégations aux nobles ? le mouvement, je dirai le déclenchement révolutionnaire n'a pu avoir lieu que parce que la masse elle-même dans son ensemble était déjà plus ou moins acquise à l'idée ; le système de délégation tue l'esprit d'initiative, le système de délégation, c'est la mort du mouvement d'émancipation, c'est pour les ouvriers un oreiller de paresse ; nos camarades n'ont certainement pas encore cette force acquise par la lecture et l'examen des faits, mais il faut travailler à ce qu'ils arrivent et ensuite à ne pas déléguer cette puissance ; par conséquent on peut affirmer que plus une forme d'organisation est décentralisée et plus elle est réellement forte et puissante, de même que plus elle est centralisée, plus aussi on

peut affirmer que les adhérents à cette organisation sont des moutons, sans force, sans énergie.»

Comme on le voit, il y a du tirage et les choses pourraient bien ne pas marcher toutes seules.

Ce qui causera un peu de surprise aux lecteurs quelque peu au courant des choses de l'horlogerie, c'est la huitième raison donnée pour justifier la création de la Fédération industrielle ouvrière. Il faut cette création, pour ne pas laisser déséquilibrer dangereusement les forces productives par l'introduction trop brusque de la machine.

On croit rêver en lisant cela, alors que tout ce qui peut être fait à la machine l'est, dans nos fabriques d'ébauches et dans nos manufactures d'horlogerie.

C'est d'un beau conservatisme et voilà un point du programme de la future Fédération qui vient comme grêle après vendanges.

Nous ne ferions plus une seule montre en Suisse, si nos fabriques d'ébauches et de montres n'avaient pas, et depuis des années, transformé leurs moyens de production par l'utilisation de machines toujours plus perfectionnées.

Quant aux groupements patronaux sincèrement partisans du contrat collectif, ils sont avertis que ces contrats sont faits pour les affaiblir et pour fortifier les syndicats ouvriers qui les concluent. Cette déclaration catégorique est peu faite pour fortifier l'entente pourtant fort utile entre les deux éléments de la production.

### Expositions

Le premier rapport de gestion que l'office central suisse pour les expositions vient d'adresser au Département fédéral du commerce contient des renseignements sur la question d'un accord international dans le domaine des expositions et des démarches entreprises à cet effet par la Suisse.

Nous apprenons que dans ses rapports administratifs et au cours d'autres publications, M. Guyer-Freuler, commissaire général suisse pour l'exposition universelle de Philadelphie 1876 et pour celle de Paris 1878, avait indiqué clairement la nécessité d'arriver à une entente internationale réglant différentes questions relatives aux expositions et l'urgence de créer un office international. Sous les auspices du Département fédéral des affaires étrangères et du commerce, une conférence fut convoquée le 1<sup>er</sup> juillet 1893 et entendit un rapport substantiel. A la suite d'une discussion approfondie, il fut pris la décision suivante: « La conférence déclare être d'accord avec le principe d'une entente internationale concernant les expositions; elle exprime le vœu que le Département des affaires étrangères ne perde pas de vue cette affaire et qu'il s'occupe des travaux préliminaires propres à amener la solution de ce problème. » Des négociations diplomatiques furent également entamées; mais plusieurs Etats se désintéressant de la question, l'affaire fut renvoyée: elle n'était pas mûre.

Une communauté d'intérêts s'étant fait sentir entre les différents offices d'expositions, les Etats commencèrent aussi à s'intéresser à la solution de ce problème international, en sorte qu'une première conférence internationale put se réunir le 30 novembre 1907, à Paris. Les matières traitées se rattachaient au service de renseignements, aux mesures à prendre pour assurer dans les expositions internationales une protection légale plus efficace de la propriété artistique, littéraire et industrielle; elles portaient en outre sur l'organisation du jury international, l'abus des distinctions, enfin sur la création d'une association internationale de comités permanents d'expositions.

Le comité belge des expositions à l'étranger convoqua à Bruxelles une II<sup>me</sup> conférence internationale; elle eut lieu du 30 novembre au 3 décembre 1908. L'office central suisse y était re-

présenté par trois délégués. Le programme était chargé et comprenait six sections. Elles avaient à s'occuper, l'une, des questions générales concernant l'organisation des expositions; une autre, des questions relatives au transport, à la douane, ou d'autres analogues; une troisième devait traiter de la protection à garantir à la propriété intellectuelle et littéraire; une quatrième, de celle à assurer la propriété industrielle et commerciale; les cinquième et sixième sections avaient à délibérer, l'une sur le jury et les récompenses, l'autre, sur la création et l'organisation d'une Fédération internationale de Comités permanents d'expositions.

Cette fédération fut définitivement fondée et un projet de statuts fut discuté. L'office central suisse, suivant décision prise le 15 juin 1909 par

la commission suisse des expositions, s'inscrivit comme membre et fut agréé comme tel.

La Conférence diplomatique internationale des questions d'expositions qui se tiendra au courant de cette année à Berlin et à laquelle la Suisse prendra part, aura été provoquée par les délibérations de la I. et II. conférence des comités permanents d'expositions.

La fédération internationale des comités permanents d'expositions a exercé certainement une influence bienfaisante, mais ses décisions offrent un caractère nettement privé, auquel il manque la sanction indispensable. A la conférence diplomatique se rencontreront les délégués officiels des Etats, et les décisions prises engageant les parties contractantes, seront plus efficaces.

### Traités de commerce suisses

Ce tableau indique tous les traités et arrangements actuellement en vigueur et se rapportant entièrement ou partiellement au commerce.

Les traités accompagnés du signe \*) sont ceux conclus sur la base du traitement de la nation la plus favorisée.

Etats	Date de la conclusion	Date de l'entrée en vigueur	Durée <sup>1)</sup>
Allemagne, traité de commerce . . . . .	10 XII 1891	1 II 1892	31 XII 1917
Traité additionnel . . . . .	12 XI 1904	1 I et 1 III 1906 <sup>2)</sup>	
Convention relative à la commune badoise de Büsingen . . . . .	21 IX 1895	1 I 1896	
Autriche-Hongrie <sup>3)</sup> . . . . .	9 III 1906	12 III 1906 <sup>4)</sup>	31 XII 1917 <sup>5)</sup>
Belgique* . . . . .	3 VII 1889	29 XII 1889	—
Bulgarie* . . . . .	Echange de notes du 17 II 1896.		
Chili* . . . . .	31 X 1897	31 I 1899	—
Colombie* . . . . .	14 III 1908	2 X 1909	—
Congo (Etat du)* . . . . .	16 XI 1889	14 IV 1890	—
Danemark* . . . . .	10 II 1875	10 VII 1875	—
Equateur* . . . . .	22 VI 1888	21 X 1889	—
Espagne . . . . .	1 IX 1906	20 XI 1906	31 XII 1917
Etats-Unis d'Amérique <sup>6)</sup> . . . . .	25 XI 1850	8 XI 1855	—
France: Convention de commerce <sup>7)</sup> . . . . .	20 X 1906	23 XI 1906	—
Rapports de voisinage . . . . .	23 II 1882	16 V 1882	—
— Article additionnel . . . . .	25 VI 1895	29 VIII 1895	—
Genève et zone franche . . . . .	14 VII 1881	1 I 1883	31 XII 1912
Tunisie* . . . . .	14 X 1896	25 I 1897	Indéterminée
Grande-Bretagne* . . . . .	6 IX 1855	6 III 1856	—
Grèce* . . . . .	10 VI 1887	10 VI 1887	—
Italie . . . . .	13 VII 1904	1 VII 1905 1 I 1906 <sup>8)</sup>	31 XII 1917
Japon* . . . . .	10 XI 1896	17 VII 1899	17 VII 1911
Norvège* . . . . .	Echange de notes des 5-22 V 1906.		
Pays-Bas* . . . . .	19 VIII 1875	1 X 1878	—
Perse* . . . . .	23 VII 1873	27 X 1874	—
Portugal* . . . . .	20 XII 1905	29 I 1907	29 I 1912
Roumanie* . . . . .	3 III 1893	13 V 1893	31 XII 1917 <sup>9)</sup>
Russie* . . . . .	26 XII 1872	30 X 1873	—
Salvador* . . . . .	30 X 1883	7 II 1885	—
Serbie . . . . .	28 II 1907	19 IV 1907	31 XII 1917
Turquie . . . . .	Echange de notes du 22 III 1890.		

<sup>1)</sup> Lorsque la durée n'est pas indiquée, le traité restera en vigueur 12 mois après dénonciation.

<sup>2)</sup> Texte et tarif à l'importation en Suisse applicables dès le 1<sup>er</sup> janvier; tarif à l'importation en Allemagne à partir du 1<sup>er</sup> mars 1906.

<sup>3)</sup> Traité de commerce, y compris la convention sur les opérations douanières dans le service des chemins de fer et celle concernant la police des épizooties. Le traité est aussi applicable à la principauté de Liechtenstein.

<sup>4)</sup> Mise en vigueur provisoire (à l'exception de la convention concernant la police des épizooties) le 12 mars et définitive le 1<sup>er</sup> août 1906.

<sup>5)</sup> Vu la situation de politique douanière existant entre l'Autriche et la Hongrie, le traité pourra être dénoncé déjà pour le 31 XII 1915.

<sup>6)</sup> Les articles 8 à 12 (traitement de la nation la plus favorisée) ont été dénoncés par le gouvernement des Etats-Unis et cessent de sortir leurs effets depuis le 24 mars 1900. Les deux Etats se sont, néanmoins, garantis provisoirement, par voie autonome, le traitement de la nation la plus favorisée.

<sup>7)</sup> Y compris le Règlement relatif au Pays de Gex.

<sup>8)</sup> Texte et tarif concernant les droits italiens applicables le 1<sup>er</sup> juillet 1905; tarif concernant les droits suisses le 1<sup>er</sup> janvier 1906.

<sup>9)</sup> A teneur de la convention additionnelle du 29 XII 1904, la convention de commerce ne peut être dénoncée avant 12 ans.

### Situation de l'industrie en France

Pendant le mois de mars, le travail a repris dans le bâtiment et les industries qui en dépendent. Dans l'industrie textile, la situation restait très satisfaisante dans l'ensemble, sauf dans quelques centres de l'industrie cotonnière où persistait la baisse de travail signalée en février. Dans la soie, les usines de tissage mécanique de la région lyonnaise montraient toujours une grande animation; le travail a repris à Lyon dans les petits ateliers de la Croix-Rousse; il a encore baissé à Saint-Etienne par suite de l'arrêt des commandes de velours. Le travail a repris dans les industries du vêtement et de la chapellerie. Dans les métaux la situation ne s'est pas modifiée; elle était particulièrement satisfaisante à Paris dans la mécanique. Par contre, le chômage

était presque complet chez les ferblantiers-boitiers des côtes bretonnes et il restait très élevé chez les horlogers de Franche-Comté.

La situation dans la mégisserie était bien meilleure qu'elle ne l'était les années précédentes à pareille époque. Dans le livre, le chômage était insignifiant grâce au surcroît de travail causé par l'approche de la période électorale. Il restait au contraire très élevé dans la tonnellerie. L'activité laissait toujours à désirer dans la céramique à Limoges.

1302 syndicats, groupant 304,138 ouvriers, ont répondu, pour mars 1910, au questionnaire mensuel sur l'état du travail et le chômage professionnel. Parmi ces syndicats, 1039 groupant 254,508 ouvriers ont fait connaître le nombre de leurs chômeurs, soit 14,810, ce qui correspond à une moyenne de 5,8%, en y comprenant les mi-

neurs du Pas-de-Calais, et de 6,5%, mineurs du Pas-de-Calais non compris. Cette dernière moyenne était, le mois dernier, de 14%; elle était de 9,5% en mars 1909.

L'ouvrage, pendant le mois de mars 1910, a été jugé, par comparaison avec le mois de février, plus abondant par 32% des syndicats, groupant 37% des syndiqués; équivalent par 52% des syndicats, groupant 51% des syndiqués; moins abondant par 16% des syndicats, groupant 12% des syndiqués.

A la question: « Estimez-vous la situation du travail satisfaisante pour l'époque? » 786 syndicats, groupant 154,035 adhérents, ont répondu par l'affirmative, et 300, groupant 62,838 adhérents, ont répondu par la négative.

*Bulletin de l'office du travail.*

**Notre représentation commerciale**

**Au Conseil national**

Notre représentation commerciale à l'étranger, à fait l'objet d'une discussion, à propos du rapport sur la gestion du Département politique; voici le compte-rendu de la séance sur ce point.

*Département politique.* — Le rapporteur rappelle que M. Georg, conseiller national, a fait à l'assemblée des délégués de la Société suisse du commerce et de l'industrie la proposition de développer nos intérêts économiques à l'étranger en obligeant nos futurs diplomates ou agents consulaires à se préparer à leur profession par un stage au Département fédéral du commerce, ou à l'une de nos chambres ou de nos écoles de commerce; la commission prie le Conseil fédéral de bien vouloir lui faire connaître son point de vue à ce sujet.

M. Gaudard (Vaud), demande la transformation du consulat général de Madrid en un poste diplomatique; nous avons dans ce pays des intérêts trop considérables pour n'avoir pas de re-

présentant accrédité auprès de son gouvernement.

M. Erismann (Argovie), demande l'envoi d'un grand nombre d'agents commerciaux et une instruction commerciale pour nos consuls.

M. Comtesse répond à M. Gaudard qu'il est tout à fait d'accord avec lui; le Département étudie la question de la création d'un poste diplomatique à Madrid. Il ne faut pas s'imaginer que des agents commerciaux puissent accomplir seuls des missions importantes; ils ne peuvent agir avec efficacité que secondés par des agents diplomatiques. Quant à exiger de nouveaux titres de nos attachés de légation, il faut songer à la difficulté que nous avons déjà aujourd'hui à en recruter.

M. Secretan (Vaud), demande s'il est exact qu'une mission commerciale importante dépende uniquement du Département du commerce et vive complètement en dehors de la sphère du Département politique. Comme M. Comtesse confirme le fait, M. Secretan déclare en prendre acte.

**Nouvelles diverses**

**Une Bourse du cuivre.** — On vient d'organiser à Hambourg une Bourse spéciale où l'on traitera les affaires du cuivre. On entend ainsi faciliter le plus possible les opérations de Bourse en cuivre de façon à ce que les intéressés ne dépendent plus uniquement de la Bourse de Londres. Il se pourrait même que la Bourse de Hambourg offrit des avantages plus grands que celle de Londres, aussi bien aux acheteurs qu'aux vendeurs.

L'incident est donc fort intéressant au point de vue général des affaires.

**Le prix du terrain à Paris.** — On vient de mettre en vente l'immeuble du boulevard des Italiens dans lequel, depuis 1895, existe le Café Anglais. On peut se rendre compte de l'accroissement de valeur du terrain dans ce coin de Paris. Le 4 ventôse an II, c'est-à-dire en 1793, l'im-

meuble et le terrain du Café Anglais, aujourd'hui offerts aux acquéreurs pour 1,300,000 francs, étaient vendus 220,050 livres; le 4 ventôse an III, 250,000 livres; en 1822, 228,000 francs. Le 21 mars 1884, un quart de cette propriété était acquis pour 227,000 francs. Enfin la dernière évaluation eut lieu en 1897; le prix de l'immeuble et du terrain atteignait 800,000 francs, les frais de la vente étant laissés à la charge du vendeur.

Aujourd'hui, pour 198 mètres et 6 décimètres carrés de terrain, la mise à prix est de 1 million 300,000 francs, ce qui, en y ajoutant les frais de vente, met le prix du mètre à plus de 7,000 francs.

**Le travail féminin.** — La Chambre autrichienne des députés a voté, vendredi, en toutes lectures, le projet de loi sur l'interdiction du travail de nuit des femmes dans les entreprises industrielles, conformément aux prescriptions de la convention de Berne.

**Le trust des décorateurs**

On nous dit que les ouvriers décorateurs de Bienne, après avoir fait un accueil assez froid au projet d'entente avec les patrons dans une première assemblée, ont fini par l'accepter mercredi soir, à une majorité de 10 voix.

**Prix - courants et Catalogues illustrés pour l'Horlogerie et la Bijouterie**

Exécution soignée Plus de 600 clichés à disposition Exécution soignée

Lithographie - Typographie R. HAEFELI & FILS

Rue Léopold Robert, 14 et 16

**Cote de l'argent**

du 10 Juin 1910

Argent fin en grenailles . . . fr. 97.— le kilo.  
Argent fin laminé fr. 2.— par kilo de plus.  
Change sur Paris . . . . . fr. 100 07 1/2

**FABRIQUE D'ÉBAUCHES DE SONCEBOZ**  
Société Anonyme par Actions — Directeur: F.-E. PFISTER  
**HORLOGERIE** Maison fondée en 1849 **ELECTRICITÉ**  
**Etude et entreprise de Calibres spéciaux**  
*Ebauches et finissages 10 à 36 lignes*  
Tous genres clefs et remontoirs  
— **Spécialité extra-plates et plates soignées** —  
La fabrique ne termine pas la montre  
TÉLÉPHONE 4158 H 2401 TÉLÉPHONE

**Entreprise de Calibres spéciaux**  
**Ebauches et finissages**  
Qualité soignée. Derniers avancements.  
4270 **RUEDIN & C<sup>IE</sup>** H 4170  
Fabrique d'Horlogerie de Delémont

**BANQUE DE BIENNE**  
Nous recevons des dépôts de fonds portant intérêt:  
en **Compte-courant à 3 1/2%**, disponibles et **sans commission**;  
sur **Livrets d'Epargne à 4%** de fr. 1.— minimum, remboursables moyennant avertissement de 1 à 3 mois suivant les montants;  
contre **Bons de Caisse à 4%** à 2 ans fixes, munis de coupons semestriels aux 30 juin et 31 décembre, et remboursables après dénonciation de 3 mois.  
Le timbre et l'impôt de l'Etat de Berne à notre charge.  
Nous accordons des **Crédits** et des **avances sur billets**, contre cautionnement ou nantissement, à des conditions avantageuses.  
3469 H 4185 U **BANQUE DE BIENNE.**

**Fabrique de Boîtes argent et galonné**  
à tous les titres et pour tous pays  
**LOUIS LANG**  
à Porrentruy  
Exécution prompte et soignée  
La maison peut livrer la boîte décorée et finie, prête à recevoir le mouvement. 4154  
H 272 P **TÉLÉPHONE** Usine électrique

**Chronographes, Rattrapantes**  
**COMPTEURS DE SPORTS**  
Tachymètres et Phonotélégrammes (déposés et brevetés)  
Toutes spécialités pour automobiles  
\* **LÉON BREITLING** \*  
Montbrillant Watch Manufactory  
**LA CHAUX-DE-FONDS** (Suisse)  
H 40185 C **Demandez Prix et Echantillons** 3801

**Horlogerie Rosetta**  
**Clemenz Allemann - Hug**  
**Rosières** (Ct. Soleure)  
**Fabrique de montres en tous genres et pour tous pays**  
en acier, métal, argent, argent galonné, émail.  
Fantaisie en lépines et savonnettes. — Bracelets avec cuir, en acier, métal et argent. — Bracelets extensibles. — Milanaises. — Chaînes en métal et argent. H 40186 C 3275  
**Spécialité: Extra-plates** en acier, métal, argent, argent galonné et fantaisie.

**STEINER & BOURQUIN**

Grenier 24

TÉLÉPHONE 1385

**CHAUX-DE-FONDS****ÉTAMPES  
DÉCOUPAGES**

TRAVAIL EXTRA-SOIGNÉ

Pour  
**Fabriques de Montres Roskopf**

On offre à vendre une belle marque de fabrique connue avantageusement dans tous les pays qui consomment la bonne montre Roskopf.

**Occasion exceptionnelle**

pour fabriques désirant donner plus d'extension à leur commerce.

On céderait avec la marque de beaux calibres 17 à 21 lig. hauteur normale et plate.

Ecrire sous chiffres L. 8510 C. à l'Agence Haassenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 4606

**Fabrique de boîtes argent**

en tous genres

- pour tous pays -

**Exécution prompte et soignée**

La maison livre la boîte décorée et finie, prête à recevoir le mouvement.

**JOBIN & C<sup>IE</sup>**TÉLÉPHONE **Neuchâtel** H6674N 3925**BANQUE CANTONALE NEUCHATELOISE**

NEUCHÂTEL LA CHAUX-DE-FONDS LE LOCLE

Ouverture de comptes-courants débiteurs et créditeurs. — Escompte et encaissement de lettres de change. — Prêts hypothécaires, sur cédules et sur billets. — Achat, vente et garde de titres. — Encaissement de coupons. — Avances sur nantissement. — Location de coffres-forts. — Renseignements sur placements de fonds et renseignements commerciaux. — Négociation de monnaies et billets de banque étrangers. — Lettres de crédit et chèques sur la Suisse et l'Étranger. H 10002 C  
La Banque reçoit les dépôts sur livrets d'épargne à 4% l'an jusqu'à fr. 5000, cette somme pouvant être versée en une ou plusieurs fois. Elle délivre des bons de dépôt à 1 an 3 1/2%; à 2 et 5 ans 3 3/4%; à 3 ans 4%. Ces bons sont émis au porteur ou nominatifs et pour n'importe quelle somme; ils portent intérêt dès le jour du dépôt. 3957  
Achat et vente de matières d'or, d'argent et de platine. — Or fin pour doreurs.

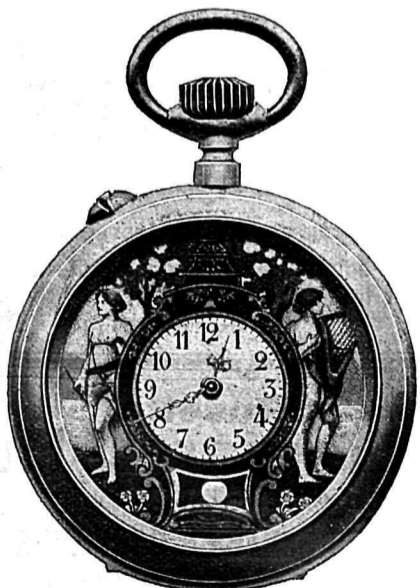
**MALLERAY WATCH C<sup>O</sup>**

Malleray (Val de Tavannes)

Excellentes montres civiles, plates et demi-plates, de différents genres en tous métaux. H916J Mise à l'heure à poussette, tirette et négative. — Brevets 40498 + 42202 4304

**Spécialité: MONTRES ANCRE**, levées visibles, 7 à 17 pierres, lépines et savonnettes; marche et réglage garantis.

Articles sérieux à prix avantageux, classés hors concurrence. Demandez offres.

**La Société Horlogère de Reconvilier**

Pendulette

livre les montres Système **Roskopf** de **16** à **42** lignes en **hauteur normale** et **demi-basse**, lépines et **savonnettes**, argent, métal, acier, artistiques, etc. :

les montres Automates, le plus riche assortiment.

les montres boîtes à Vis, façon Squelette, Sans aiguilles.

les montres à clefs, genres Turcs, Egypte, Boston.

les montres Réclames, Primes, Jubilés, Contours, etc., etc.

**ATTENTION.** - Nous ne vendons que des Montres réglées à 3 minutes, et garanties sans arrêts.

➡ **Vente exclusive aux grossistes,** ➡

H 2104 J

Demander Catalogues.

3263

**Swiss Jewel Co**  
**Yverdon — Locarno (Suisse)**  
 H5011 C **Entreprise la plus importante** 3857  
 p<sup>r</sup> la fabrication de pierres p<sup>r</sup> l'horlogerie en tous genres (8 fabriques).  
**RUBIS, SAPHIR, GRENAT, VERMEIL.**  
**SPECIALITÉ: Interchangeabilité p<sup>r</sup> pivotage sur jauge.**  
**Sertissages à la machine**  
 Qualité soignée. Exportation. Trous olivés.

Fabrique d'Horlogerie compliquée  
**Walter Meylan**  
 4, rue Jacot Brandt, 4, La Chaux-de-Fonds  
**Répétitions à quarts et minutes**  
 H10001 C système à tirages et poussoirs-silencieux 3908  
**Chronographes - Carillons - Quantièmes - Automates**  
 Nouveautés: Répétitions quarts et minutes  
**CONCERTO** 17 lignes, extra plates  
 déposé  
 Téléphone 713 — 0 — Rhabillages

**MONTBARON & Co**  
**NEUCHÂTEL**  
 SUISSE  
 PHOTOGRAVURE  
 MODERNE  
 FABRICATION DE CLICHÉS  
 AUTOTYPHE  
 ZINCOGRAPHIE  
 TROIS COULEURS  
 XYLOGRAPHIE  
 GALVANOS

**Fabrique EXCELSIOR**  
 Assortiments à ancre, pivotages sur jauges et échappements  
**P. DIETHELM & Co<sup>ie</sup>, Perles, (Pieterlen, près Bienne)**  
 Assortiments et pivotages courants et soignés de 10 à 30"  
 H10004 C **Outillages spéciaux de haute précision** 3922  
 Interchangeabilité absolue par procédé mécanique  
 Téléphone Prix spéciaux par grande série ou par contrat Téléphone

**AFFENTRANGER, HAAS & PLATTNER**  
**NIEDERDORF (Bâle)**  
 Spécialités:  
 Pivotages d'échappements, ancre soignés, sur jauges  
 H10188 C Vis, tiges de remontoirs, 3084  
 Pignons, chevillots, pieds, en laiton, acier et nickel, etc.  
 Procédés mécaniques par machines automatiques

**Samuel Lüthy & Co**  
 Fabrique de pierres fines pour l'horlogerie  
**Pieterlen près Bienne**  
 H 936 U 4547  
 Maison Fondée en 1875 □ Genres soignés

Avis aux horlogers et aux fabricants en tous genres d'appareils électriques, de petite mécanique et d'instruments scientifiques. **Prescot, Lancashire, Angleterre.** Par ordre des mandataires des créanciers: A vendre en bloc aux enchères, par MM. **Geo. N. Dixon and Son**, tout le terrain, les bâtiments, le matériel, la machinerie, les machines à vapeur et les chaudières, les machines et autres outils, l'agencement et les meubles de bureaux, les marques de fabrique et les raisons comm., le fond de commerce de la **Lancashire Watch Company, Ltd.** — Pour plus amples renseignements et pour visiter, s'adresser aux commissaires-priseurs, 89, Hanover-street, Liverpool; Messrs. **FRERE and Co**, avoués, 28, Lincoln's Inn-fields, London W. C.; et Messrs. **HILL, DICKINSON and Co**, avoués, 40, Water-street, Liverpool, Angleterre. H 3023 X 4574

**Banque du Locle**  
 Usine de dégrossissage de métaux précieux  
 H10374 C **Outillage perfectionné** 3933  
 Assortiment complet de carrures et lunettes laminées. — Carrures ciselées. — Spécialité de carrures très évasées pour boîtes extra plates. — Lunettes ciselées pour boîtes antiques. — Spécialité de lunettes genre anglais très légères à larges rehauts, de lunettes ciselées et de lunettes unies pour boîtes extra-plates; toutes ces lunettes sont livrées de forme pour supprimer en partie l'emboutissage. — Lunettes pour boîtes genre Empire. — Or et argent à tous titres et façons à l'usage des monteurs de boîtes, bijoutiers, fabricants de pendants, emboîteurs, etc. — Cercles laminés de forme pour verrous de répétitions. — Or et argent laminés pour pailions sous fondant.  
 Spécialité d'or à titre bas, réputés, se travaillant et s'émaillant bien. — Or fin pour doreurs, etc. — Essai officiel des Matières d'or et d'argent.  
 Ouverture de crédits en comptes-courants.

**Hochuli - Brenneisen** | **Fabrique de Pierres fines**  
 Exportation  
**Erlach-Cerlier**  
 pour l'Horlogerie  
 Saphirs - Rubis - Grenats  
 Téléphone — Téléphone  
**Spécialité: Qualités soignées et trous olivés** 3400  
 Usine électrique H1411 U — 0 — Installations modernes

**Bijoux avec Miniatures**  
 en véritable Email, Ivoire, etc.  
 ■ ■ ■ Similis - Emaux ■ ■ ■  
 Exécution absolument artistique. - Livraisons dans les 3 jours  
 Catalogue contenant 3000 modèles de différentes qualités gratis et franco aux professionnels.  
 Catalogue 8 avec prix. Catalogue 9 sans prix  
 Indiquer exactement l'édition que l'on désire recevoir.  
 Correspondance en français, allemand, anglais, suédois, italien et espagnol.  
**Julius Schloss & Co., 76 Mayence, Francfort s/M.**

**Voyageur**  
 en horlogerie, connaissant et introduit auprès de la meilleure clientèle d'horlogers et de bijoutiers d'Allemagne,  
 cherche représentation  
 sérieuse de toute première maison désirant étendre ses affaires en ALLEMAGNE. Résultat assuré. Meilleures références à disposition.  
 Ecrire sous chiffres L 3566 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 4616

**PIVOTAGES**  
 Qui fournit les installations complètes de meulages Saphirs pour pivotages de pignons et axes?  
 Adresser offres s. chiffres W 8656 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 4624  
 Faute d'emploi, on offre à vendre un grand 4619  
**COFFRE-FORT**  
 très peu usagé.  
 Offres s. chiffres T 8641 C à l'agence Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.

**Chef-mécanicien**  
 très capable, énergique, connaissant à fond la mécanique de précision pour l'horlogerie et l'étampage et ayant fait un stage de 4 ans en Amérique, cherche place pour diriger un atelier, de préférence petite mécanique ou fabrication en série. Certificats et références à disposition. Entrée tout de suite ou d'après entente.  
 Ecrire s. 03569 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 4617

**Jeune homme**  
 21 ans, connaissant la branche horlogère et les 2 langues cherche place tout de suite.  
 Ecrire s. chiffres G 3559 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 4608

**Machine à sertir**  
 (système Hauser), à l'état de neuf, est à vendre avantageusement. — Offres s. H. 30 C. à Haasenstein & Vogler (Bureau du Progrès), Tramelan. 4612

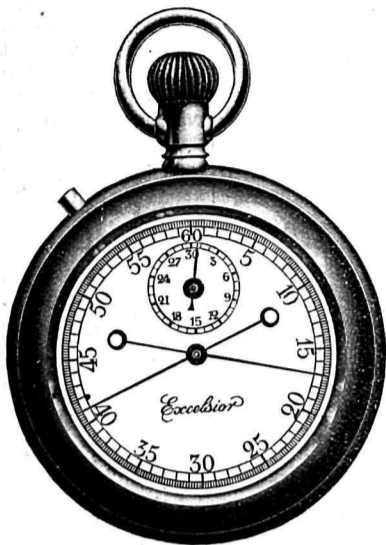
**NOUVEAU**  
**Répétition 13 lignes**  
 1/4 et minutes, lépines et sav.  
 Répétitions tous genres.  
**Ernest GOY - BAUD**  
 Parc 81, La Chaux-de-Fonds  
 Chronographes - Compteurs  
 H 10183 C Rhabillages. 3880

L'économie par la qualité est trouvée par les montres de dames de la  
**Fabrique „Rebberg“ Les Fils de Jean Aegler, Bienne**  
 Maison fondée en 1878  
**LA CHAUX-DE-FONDS, rue Daniel JeanRichard, 43**  
 la plus ancienne fabrique produisant la spécialité de montres de dames, ancre et cylindre, 9 à 13 lig. en boîtes or, argent et acier.  
 La montre 11 lig. ancre Rebberg a obtenu bulletin d'observation de 1<sup>re</sup> classe.  
 H 972 U 3300



# Jeanneret-Brehm & Co

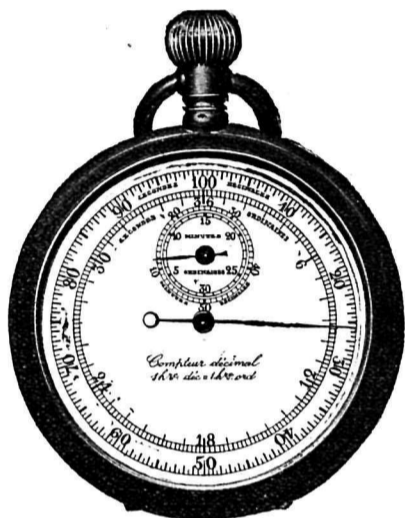
Usine du Parc et Fabrique Magnenat-Lecoultré réunies



**St-Imier** (Suisse)  
Maison fondée en 1866

**Chronographes „Colombe“**  
qualité supérieure 13, 19, 21 lignes,  
simples, à compt. et à rattrap.

**Compteurs „Excelsior“**  
de sport et d'observations,  
ancrè et cylindre, 16, 18, 20, 24"



Fonctions garanties  
Compteurs à rattrapante  
» à pointage  
» d'heures  
» phonotélé mètres  
» tachymètres  
» à verrou  
» décimal  
» 1/10 de secondes  
Fournisseurs de plusieurs gouvernements  
6 médailles or et argent

Succursale du **Sentier** (Vaud)

**Nouveau!**  
17 lig. Répétitions savonnette



**BRÉMA**

à quart et à minutes, régulateur silencieux.

**Répétitions portefeuilles**  
écrins cuir.

cal. 17", haut. 6,6 m/m (35 dz.)

19 lig. **Répétitions** à quarts  
(à minutes avec ou sans chronographes).

18 lig. **Répétitions** lépine  
à quarts (à minutes)  
„Le Risoud“ **marque appréciée.**

**Avantages de nos produits:**

Modicité du prix obtenu par des procédés mécaniques modernes.  
Fonctions sûres, système intégral éprouvé.  
Excellence des timbres, d'une grande sonorité.  
Élégance de la montre grâce au verrou très effacé.

H 1989 J

Systemes brevetés

4326



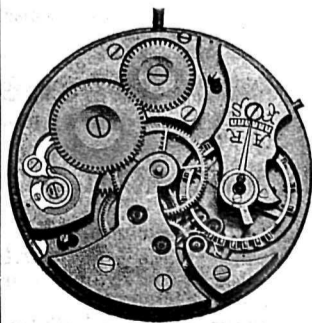
**MONTRE**  
DE  
**PRÉCISION**

18 1/2 - 19 lig. verre et sav.  
très plate  
Fait en trois qualités

**STE CROIX WATCH CO**

S. A.

Fabrique d'Horlogerie de Ste-Croix



RÉGLAGE GARANTI  
PRÉCISION  
SOLIDITÉ  
SIMPLICITÉ

Tous Genres de Boites

H 20006 L 4003

## AUBERT FRÈRES Le Lieu

(Vallée de Joux)

Spécialités:

Raquettes, Coquerets, Plaques  
en tous genres

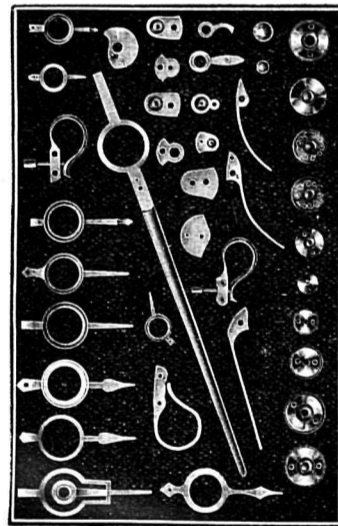
Polissage d'aciers et vis. H 22931L 4456  
» biseaux, vis, clavettes, noyaux.

Découpages tous genres de pièces s/m.  
Ressorts, Régulateurs, etc., etc.

Commission. — Exportation.

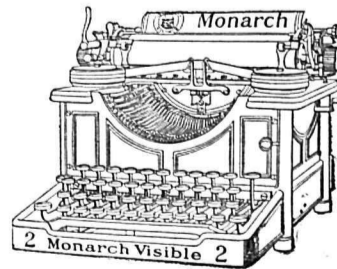


Téléphone



## Machine à écrire «Visible»

Machine  
américaine



Présentation  
de la machine et  
des catalogues  
gratuitement

H 778 U 4461

**E. Vœgeli & Co, Zurich**  
Représentants pour la Suisse

Ces machines ont obtenu le plus grand succès depuis 6 ans, dans les centres industriels, administrations fédérales, cantonales et municipales.

**E.D. Elias**  
HORLOGERIE EN GROS  
EXPORTATION  
12, Oude Turfmarkt  
**AMSTERDAM**  
HOLLANDE  
H 10177 G 176

**Reichenberg & Co**  
**Londres** H 7600 C

s'intéressent toujours aux nouveautés pour le marché anglais, pour l'exportation, et aussi aux nouveaux calibres en toutes grandeurs. 4367

Demandez la montre de dame  
**Video**

qui se fabrique en trois qualités.  
**A. BARFUSS & FILS**  
H 1002 U BIENNE 4435

**FABRIQUE DE CONTRÉPIVOTS**  
**G. Casati & C.**  
Voghera (Italie)

Contrepivots, rubis, saphirs, grenats en toutes qualités, diamètres et prix. H 3480 C

**Spécialité de polissage**  
bombé pour **gouttes g, balanciers et contrepivots.**  
Travail bien fini et prix d'un réel bon marché. 4546

**Modèles**

pour les machines de précision de l'industrie horlogère, modèles pour écoles, modèles pour brevets, fabriqués d'après les dessins ou échantillons reçus. Prix les plus bas et exécution irréprochable. H 7640 Y 3657

**Ad. Locher**, menuiserie mécanique de modèles, Berne.

**Frappe artistique**

pour l'horlogerie, la bijouterie, l'orfèvrerie  
Niel, Eaux-fortes, Taille-douce  
H 10182 C Poinçons particuliers 3615  
Frappe de cuvettes, cadrans  
Insignes pour sociétés

**P. Grosjean - Redard**

La Chaux-de-Fonds  
73 b, rue Léopold Robert  
**Machines à régler**

**FABRIQUE D'HORLOGERIE**

Spécialités de quantième en tous genres  
**Alfred Robert**  
rue de la Paix, 107

**LA CHAUX-DE-FONDS**

Quantième à aiguilles de 16 à 50 lig.  
Quantième double faces  
Quantième à guichets automatique  
Montre universelle  
Montre double tours d'heures  
Montre double faces  
Montres sans aiguille  
H 10175 C Montres garanties 3569

**Emallages**  
sur tous métaux

**Auguste Ducommun**  
H 10173 C Parc, 81, 4499  
La Chaux-de-Fonds

Quelle fabrique d'ébauches

(ne terminant pas la montre) se chargerait de la confection d'un

**calibre**  
remontoir 16 lignes. Commande importante. Présente.  
Ecrire s. chiffres **U 8522 C** à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 4591

**Jeune Allemand**  
au courant de la fabrication d'horlogerie et de tous les travaux de bureau, ayant bonnes connaissances de la langue française et anglaise  
**cherche place**  
si possible comme  
**correspondant**

dans une fabrique ou maison d'horlogerie en gros, de la Suisse française ou en France, évent. comme **volontaire.**  
Ecrire s. chiffres **J 3560 C** à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 4610

**Régleur-Retoucheur**

Jeune homme, sérieux, 23 ans, ayant fait un apprentissage complet dans un Technicum et pratiqué pendant 4 1/2 ans sur les retouches soignées, toutes grandeurs, **cherche place** dans un bon magasin de la Suisse française ou en France. Certificats et photographie à disposition.  
Ecrire s. chiffres **E 3557 C** avec conditions à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 4607

**Qui pourrait livrer**

une montre 11 lig. galon. cuv. argent et cuv. métal genre allemand, qualité bon marché.  
Même genre en 17 lig. bon marché.  
Même genre en 18 lig. bon marché.  
Ecrire en indiquant les prix s. chiffres **D 8554 C** à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds** 4596

**BREVETS D'INVENTION**  
MARQUES DE FABRIQUE-DESSINS-MODELES.  
OFFICE GÉNÉRAL FONDÉ EN 1888 LA CHAUX-DE-FONDS.  
**MATHEY-DORET Ing<sup>r</sup> Conseil**

**Fabricant d'horlogerie**  
pouvant livrer bien avantageusement mouvements prêts à mettre en boîtes, en 18 1/2 et 19", hauteur de 22/12, 24/12 et 27/12<sup>mes</sup>, toutes pièces ancre de très bonne qualité, article sérieux, **cherche relations.** On se chargerait aussi de la m. en boîtes des pièces or. Se recommande aux maisons d'exportation. Faire offre par écrit sous B 2244 J à **Haasenstein & Vogler, St-Imier.** 4601

**Jeune homme**

parlant les 2 langues, bien au courant de la comptabilité en partie double, **cherche place** tout de suite. Certificats à disposition.  
Ecrire s. chiffres **B 3553 C** à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 4605

**WALER**  
CACHETS  
POINÇONS  
ESTAMPES  
MACHINES À NUMÉRER  
POUR L'HORLOGERIE.  
MARQUES DE FABRIQUE  
MODELES & BREVETS DANS TOUTS LES PAYS

**Mouvements aneres**

Fabriques d'ébauches pouvant fournir avantageusement mouvements aneres 18 1/2 à 19 lig. lépines, hauteur 28/12<sup>mes</sup>, sont priés de faire les prix sous chiffres **Z 3065 X** à **Haasenstein & Vogler, Genève.** 4582

**Fabrique de Cadran**  
Métal H 2218 J  
**J. ARNOULD**  
**Saint-Imier**

Cadran métal pour tous pays  
Prix par séries. 4595  
Spécialité de Cadran flinqués  
Couleurs variées.  
Cadran à bosses transparentes.  
Exportation. Téléphone.

**TERMINAGES**

On demande de suite terminages petites pièces cyl. ou remontages grandes pièces ancre, en qualité soignée.  
Ecrire s. chiffres **A 8529 C** à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 4593

La maison **P. CATAPANO & Co, MILAN, Passaggio**  
Armorari 8 Hc 55217 M

**cherche**  
**à représenter**  
importantes fabriques d'horlogerie suisses. Clientèle nombreuse dans toute l'Italie, et assurance d'un travail important. 4583

**Genève**

**Représentant** sérieux, horloger expérimenté, demande représentation de bonne fabrique d'horlogerie pour la place de Genève. Entrepr. aussi voyage en Suisse, Allemagne, Autriche, France et Belgique; bien introduit auprès de la clientèle de 1<sup>er</sup> ordre.  
Ecrire s. chiffres **N 3568 C** à **Haasenstein & Vogler, Genève.** 4618

**On demande**

**un visiteur de barillets et finissages**, sérieux et capable de bien surveiller la fabrication complète des **pivotages et polissages d'arbres, carrés, arrêtages, finissages de barillets, arrondissements, engrenages, posages d'aiguilles.** — Offres avec copies de certificats et indication des exigences s. **N 2339 J** à **Haasenstein & Vogler, St-Imier.** 4621

**Pendants**  
**Couronnes**  
**et Anneaux**

Un bon ouvrier connaissant à fond la fabrication des pendants, couronnes et anneaux, qui se sentirait capable de diriger cette partie en qualité de **contre-maitre**, est prié de donner son adresse sous chiffres **V 8646 C** à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 4622  
Situation d'avenir bien rétribuée si la personne convient.

**Paolo Cancelliere**

représentant - commissionnaire en joaillerie-orfèvrerie, Via Depretis 78, à **NAPLES (Italie), cherche Représentations**  
d'horlogerie en tous genres, pour la vente sur place et en provinces. H 3572 C 4623

**FABRIQUE D'HORLOGERIE, LA CHAUX-DE-FONDS**  
**G. Küng-Champod & Cie**  
**Montres or pour Dames**  
en tous genres et pour tous pays  
mmense choix en fantaisies, boîtes, décors, dernière création. 4031  
H 10013 C Joailleries, émail, guillochés. **Bon marché.**

**A vendre**

13 cart. 13 lig. 8 tr. bass. gal. c. mét. gravés et guill. c. bl., mouv. Manzoni.  
12 cart. 13 lig. 8 tr. bass. gal. c. mét. gravés et guill. c. bl., mouv. Robert.  
6 cart. dito qual. soignée. — Les 31 cartons genres Danois.  
8 cart. 13 lig. 8 tr. gal. c. mét. et arg., empire, facette, bass. gravés variés, cad. blanc à secondes. 4602  
2 cart. 11 3/4 lig. 15 rubis, ancre, spiral, lent. gal. c. argent, c. fondant à seconde, arabe, gravés et guill., mouv. Robert, à tirette.  
S'adresser à **Case postale 492, Breuleux.** H ... J

**Une localité importante**, située au centre des affaires horlogères et sur une des lignes de chemin de fer les mieux desservies

**s'intéresserait**

à tout commençant, de n'importe quelle industrie, qui viendrait s'installer chez elle.

La force électrique serait obtenue à des conditions toutes spéciales.

Ecrire s. chiffres **L 2328 J** à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler, St-Imier.** 4611

**Nettes Bijouterie- und Uhren-Geschäft**

mit Laden- und Goldschmiede-Einrichtung

in bester Geschäftslage des **Weltkurortes Davos** ist konkursamtlich D 58 Ch

**zu verkaufen.**

Warenlager und Einrichtung werden event. zusammen oder einzeln abgegeben. Nähere Auskunft erteilt

4603 **Konkursamt Davos.**

**REPRÉSENTANT A PARIS**

Suisse, 45 ans, parlant 4 langues et établi depuis 5 ans au **centre de Paris**, représenterait maison sérieuse contre modeste fixe. — Ecrire sous **L. B., 6, rue Montmartre, Paris.** Hc 13761 X 4572

Contre traite à 60 jours je serais acheteur d'un stock non inférieur à 200 cartons de montres H 1054 C

**Extra-plates** 19 lignes cylindre, bleu, dorées, article courant.

**Bracelets** pouvant s'étendre, mouvement doré, trois-quarts platine.

**Or 18 karats** 12 lignes, calotte métal.

Inutile d'écrire sans offrir prix très réduits.  
Ecrire **Orlando Celada**, Case postale 6995, **Chiasso** (Suisse.) 4604

**ON DEMANDE un EMPLOYÉ**

Importante fabrique d'horlogerie du Jura Bernois, demande un employé

actif et énergique, connaissant les 2 langues, **dactylographe** et connaissant la fabrication. Traitement selon capacité, éventuellement place d'avenir.

Adresser offres avec références et prétentions sous chiffres **H 888 D** à **Haasenstein & Vogler, St-Imier.**

**Employée de fabrication**

connaissant la sortie et la rentrée, les expéditions, la dactylographie, **cherche place** dans maison sérieuse. Bonnes références.  
Ecrire s. chiffres **F 3558 C** à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 4609

**Qui fabrique mouvement** 8 jours, pièce à clef, 16, 18 ou 19", double-plat., 3/4 plat., lev. vis.? Offr. par écrit s. chiffres **K 8598 C** à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 4614

# Strausak-Bouché, Solothurn

Fabrikation von Damenuhren 10 1/2 bis 14 lig. cyl.  
 in Gold-, Silber- und Stahlgehäusen, modernster Ausstattung.  
**Spezialität: Deutsche u. österreichische Genres**  
 S 2416 Y      Sehr vorteilhafte Preise.      4436  
 Bei grösseren Aufträgen Ausnahmebedingungen.

**MOVADO SÛRETÉ**

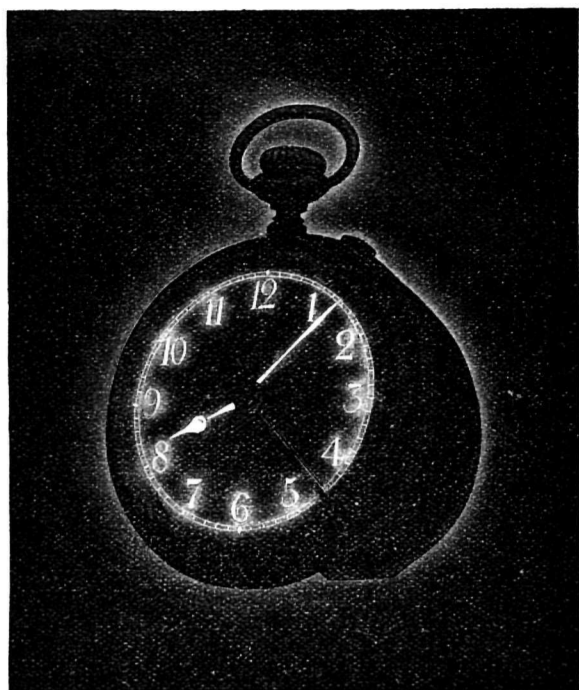
CHRONOMÉTRIQUE  
LA CHAUX-DE-FONDS  
SUISSE

**BRUXELLES**  
51, Rue Grétry

**CHAUX-DE-FONDS**  
Rue du Parc, 117

**PARIS**  
Boulevard Sébastopol, 98

Montres de précision  
 Relojes de precision  
 Präzisions-Uhren  
 Orologio di precisione  
 Higt grade watches  
 Guistheids horlogiën

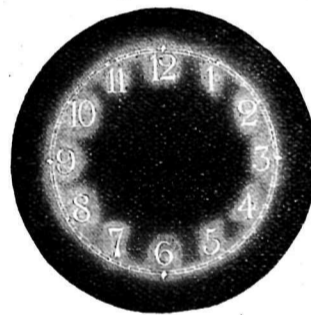


## L'heure visible et parfaite dans l'obscurité

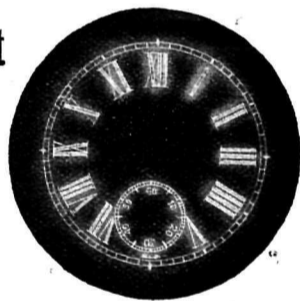
par le cadran avec heure et minuterie radium

*- Le criterium du cadran lumineux -*  
 Brevet + — Brevet S. G. D. G. — D. R. G. M. 411860  
 Cadrans émail, métal et argent, de 10 à 42 lignes  
 S'adresser pour toutes les commandes à

**NATHAN WEIL**  
 Léopold Robert, 72, La Chaux-de-Fonds



**Alexis Leschot**  
 fabricant de cadrans  
**RENAN**



**L'Industrielle**

Médailles aux Expositions universelles de Paris et de Barcelone  
 Récompenses et Diplômes aux Expositions nationales

Maison fondée en 1887      Société anonyme

**\* Manufactures de Cartonnages \***  
 en tous genres, pour toute industrie et pour tous pays

La plus importante des fabriques de **Cartonnages pour l'Horlogerie**  
 Procédés de fabrication patentés. — Machines et outillage de la dernière perfection.  
 Exécution prompte et soignée de tous les cartons, étuis, etc., se rapportant à cette industrie, à des prix défiant toute concurrence.  
 Spécialité de cartons avec intérieur molleton-veloutine extra.  
 La section des cartonnages pour l'Horlogerie occupe à elle seule **plus de 200 ouvriers et ouvrières.**  
 Stock continuuel d'environ 500,000 cartons genres courants.

H 2887 F      Directeur général: **H. Schmidlin.**  
 Pour adresse: **L'Industrielle, à Fribourg.**      3276

**HERMANN FATTON**  
 H 1380 U      BIENNE (Suisse)      3593  
**Fournitures pour Usines**  
 Courroies, huiles, graisses, déchets de coton, acier comprimé pour arbres de transmission.  
 Vente de poulies **STANDARD**  
 Stock important

**BONNE OCCASION!**

Pour personne désirant s'établir dans la fabrication de cadrans émail à remettre à des conditions très avantageuses 4570

**une Fabrication en pleine activité**

Outillage complet et peu usagé, très bonne clientèle. — Adresser les offres sous chiffres **H 1000 U** à **Haasenstein & Vogler, St Imier.**